ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Premier District.

Portant les numéros municipaux 2200 2202 rue Gasquet, entre les rues Galvez et Miro.

Robert Legier, agent, vs Mme Geo. J. Digby.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,953—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 juin 1901, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 334, borné par les rues Gasquet, Palmyre, Galvez et Miro, et mesurant en mesure américaine vingt neuf pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Gasquet cent huit pieds de profondeur et façade sur la rue Galvez, la même profondeur sur l'autre ligne de côté et vingt neuf pieds six pouces et deux lignes de largeur dans le fond. Le tout en conformité avec deux plans, un fait par C. A. de Armas le 30 janvier 1850, déposé au bureau du shérif civil de la paroisse d'Orléans, et l'autre fait par F. N. Tourné, architecte, daté le 23 février 1867, et déposé en l'étude de C. N. Foulon, ancien notaire en cette ville, comme plan No cinq.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

W. L. Gleason avocat pour le plaignant.

24 mai—24 25 31—juin 7 14 21 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant le numéro municipal 2007 rue Melpomène, entre les rues Locust et Magnolia.

D. D. Colley vs Edw. Candy et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 64,715—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juin 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, situé, placé et étant dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Melpomène Thalie, Locust anciennement Delia et Magnolia anciennement Manuel, faisant partie du lot No Quatorze dans l'ilet No Trente sur un certain plan fait par George T. Dunbar, voyer daté le 1er avril 1845 et déposé dans le bureau de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure en mesure américaine, trente-un pieds sept pouces de face à la dite rue Melpomène sur quatre-vingt quinze pieds de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations et droits, voies et privilèges qui s'y trouvent ou qui y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Hewes Spencer et Cocke, avocats pour le plaignant.

10mai—10 11 17 24 31—juin 7 13

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Cartwright Eustis

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,721—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Laura Buckner Eustis, exécutrice testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Edward Rightor, avocat.

6 juin—6 10 15

Succession de Mary Ellen Downey.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 64,656—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Edward S. Whitaker, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

THOMAS CONNELL,
Greffier.

Fredericks et Bartley, avocats.

5 juin—5 9 14

VENTES A L'ENCAN.

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE THOMAS FARRELL.

No 63,526—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur—Bureau 636 Allée Commerciale le JEUDI, 27 juin 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, daté et signé le 22 mai 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée les propriétés ci-après décrites, seront vendues aux enchères, publiques—

1° Une indivise moitié, part, droit, titre et intérêt de et à un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées en partie dans le Premier et en partie dans le Sixième District de cette ville, dans le triangle borné par les rues Derbigny, Joséphine et Melpomène, désigné par le No 2, de la portion triangulaire; portion de terre No 415 et mesurant 26 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Derbigny par une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet 753 compris dans les rues Palmyre, Pierce, Scott et Banks, le dit lot est désigné par le No 32 et mesurant 23 pieds 11 pouces et 6 lignes de face à la rue Palmyre sur 127 pieds et 8 lignes de profondeur entre lignes parallèles et commence à une distance de 100 pieds de l'encoignure des rues Palmyre et Pierce.

3° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet 855, borné par les rues Willow, (autrefois Martin) Cadiz, Upperline et Clara, désigné par le No 21, et mesurant 31 pieds de face à la rue Willow, commençant à un point 92 pieds de distance de l'encoignure des rues Willow et Cadiz par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

4° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District, dans l'ilet 260 compris dans les rues Spruce (autrefois Huitième), Cambronne, Juliet et Cohn, désigné par le No 19, et mesurant 25 pieds de face sur la rue Spruce par une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

5° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district, dans l'ilet 823 borné par les rues St-Patrick, Baudin, Olympia et D'Hémécourt, désigné par le No 21 et mesurant 24 pieds 7 pouces 1 ligne de face à la rue St-Patrick par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

6° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District, dans l'ilet No 752, borné par les rues Scott, Baudin, Banks et Pierce, ledit lot est désigné par le No 22 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Scott sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers, ou plus comptant la balance, en un et deux ans portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement garanti par lien de vendeur et toutes les autres clauses de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès, l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1901 un dépôt de 10 pour cent requis pour garantir la vente.

Acte de vente incluant les timbres du revenu de guerre pardevant J. D. Taylor, notaire aux frais des acquéreurs.

J. B. Rosser Jr, avocat.

26 mai—26—juin 2 9 16 23 à date

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.

Résidence commerciale de choix et placement en propriétés dans le premier et le quatrième district.

Buvette prospérante No 1125 rue Ste-Marie, coin Camp.

Résidence No 1123 rue Ste-Marie, près de la rue Camp.

Cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 1023 et 1025 rue Richard, entre les rues Magasins et Constance.

Deux résidences doubles à deux étages, Nos 1450 et 1452 et 1454 et 1458 rue Annonciation, entre les rues Robin et Race.

Magasin en briques à trois étages, Nos 218 et 220 rue Poydras, entre les rues Fulton et Nouvelle Levée.

Magasin à deux étages, No 511 rue Fulton, entre les rues Poydras et Lafayette.

Cottage élevé No 1007 avenue Jackson à l'encoignure de la rue Constance.

CAROLINE AMELIA MILLER vs les mineurs MAY MAUD MILLER et autres, No 62,237, et succession de NICHOLAS MILLER et femme.

No 61,795 consolidé, Division B, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 20 juin 1901 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'encan public, en vertu d'un jugement rendu le 14 juin 1900 et signé le 25 juin 1900 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B et un ordre signé le 17 mai 1901 homologuant une assemblée de famille tenue 14 mai 1901 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon Fred D. King juge de la Division A absent pour cause de maladie dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° No. 1125 RUE STE MARIE AU COIN DE LA RUE CAMP.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Camp, Ste Marie, Magasins et Félicité, désigné comme lot No. 1, formant l'encoignure des rues Ste Marie et Camp et mesurant à peu près quatorze pieds, quatre pouces de face sur la rue Ste Marie, cent pieds de face sur la rue Camp, quatre vingt pieds de profondeur sur le côté, vers la rue Magasins, et à peu près soixante et onze pieds, dix pouces de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à deux étages, solidement construite, contenant au rez-de-chaussée grande buvette connue comme "Burke's Exchange", aussi trois chambres et vestibule dans le fond, au premier étage contenant trois grandes chambres, vestibule, cabinet, verandah sur toute la façade de la rue, deux citernes dans la cour. Le tout en bonne condition et loué pour $35 par mois. Cette bâtisse est aussi connue comme le No 1-38 Place Camp.

2° No 1123 RUE STE MARIE PRES DE LA RUE CAMP.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Ste Marie, Magasin et Félicité et désigné comme lot numéro 2, contigu à la propriété ci-dessus décrite, lot numéro 1, mesurant quinze pieds onze pouces plus ou moins de face sur la rue Ste-Marie par quatre vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistant d'un magasin en briques à deux étages, contenant au rez-de-chaussée, cinq chambres, vestibule dans le fond, citerne, etc de premier étage comprenant trois chambres, petit vestibule, veranda sur le devant de la maison, le lot a une allée commune dans le fond. La maison se loue à $17.00 par mois

3° No 1023 et 1025 RUE RICHARD.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Orange et Richard, désigné par le numéro 12 sur un plan dressé par L. Reisenstein, voyer, le 22me jour de mars 1858, et mesurant trente cinq pieds quatre lignes de face à la rue Richard, trente quatre pieds neuf pouces et six lignes sur la ligne du fond par une profondeur de cent soixante et un pieds deux pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un joli cottage double en bois, couvert en ardoises avec deux étages contigu dans le fond, et contenant de chaque côté six chambres, vestibule et cabinet dans le fond, hangar, et citerne, aussi allée pavée en briques de chaque côté; banquette pavée en briques, le tout en bonne condition et se loue pour $12 00 par mois chaque côté.

4°—Nos 1450 et 1452 RUE ANNONCIATION.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Robin, Race et Chippewa autrefois Pacanniers, désigné comme ilet No 45, lot No 11, sur un plan dressé par J. Communy, daté le 16 mars 1841, et déposé en l'étude de Charles Boudousquié, ancien notaire, et mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Annonciation par une profondeur de cent trente quatre pieds entre lignes parallèles et faisant face sur une allée, pour l'usage en commun dudit lot et autre.

Les améliorations comprennent la moitié d'une résidence quadruple à deux étages contenant au rez-de-chaussée galerie sur le devant, salons doubles, escalier dans le fond, salle à manger, cuisine, office et escalier dans le fond, hangar, citerne, etc., dans la cour. Le premier étage contenant quatre chambres, escalier, cabinet, escalier dans le fond, galerie sur le devant et dans le fond, la maison est retirée de la banquette, la cour et banquette sont pavées en briques, les maisons louées $18 et $20 par mois respectivement.

5°—Nos 1454 et 1458 RUE ANNONCIATION.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendance qui s'y trouvent, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Robin, Race, Chippewa (autrefois Pacanniers), désigné comme ilet No 35, lot No 12, sur un plan dressé par J. Communy, daté le 16 mars 1841, et déposé en l'étude de Charles Boudousquié, ancien notaire, et mesurant trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face sur la rue Annonciation, par une profondeur de cent trente quatre pieds entre lignes parallèles, faisant face sur une allée pour l'usage commun dudit lot et autres.

Les améliorations comprennent la moitié d'une résidence quadruple à deux étages, contenant au rez de chaussée galerie sur le devant, salons doubles, escaliers dans le fond, salle à manger, cuisine, office et escalier dans le fond, hangar, citerne, etc., dans la cour.

Le premier étage contenant quatre chambres, escalier, cabinet, escaliers dans le fond, galeries sur le devant et dans le fond, la maison est retirée de la banquette, la cour et la banquette sont pavées en briques, les maisons se louent pour $18 00 et $20 00 par mois respectivement.

6°—Nos 218 et 220 RUE POYDRAS.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, Nouvelle Levée et Lafayette, lequel lot est désigné par le No 2 sur un devis marqué A et annexé à un acte exécuté le 13 mai 1852 pardevant H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville et mesurant vingt deux pieds onze pouces et quatre et deux cinquièmes de lignes de face sur la rue Poydras, vingt trois pieds, cinq et deux cinquièmes de lignes de largeur sur la ligne dans le fond et soixante huit pieds dix pouces et deux lignes de profondeur.

Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages et est occupé par J. L. Heer & Co., le rez de chaussée est pavé en ciment et contient une grande chambre et bureaux, escalier, ouverture dans le plancher etc. Le premier et le second étages sont occupés comme entrepôt.

7°—No 511 RUE FULTON.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Fulton, Nouvelle Levée et Lafayette et mesurant vingt trois pieds six lignes de face à la rue Fulton sur à peu près quarante six pieds neuf pouces et sept lignes de profondeur faisant partie d'un lot de terre, No 4, sur un plan connu comme le plan de J. A. Bearde, certifié par H. Grant, voyer daté le 12 janvier 1852 et déposé dans l'étude dudit Cenas, notaire.

Les améliorations comprennent un entrepôt en briques à deux étages, et est occupé par I. L. Heer & Co. Le rez de chaussée est en ciment, cette propriété ensemble avec le numéro 20 rue Poydras se loue à $75 00 par mois sans bail.

8—No 1007 AVENUE JACKSON.

Une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Jackson, Constance (autrefois Live Oak), Joséphine et Magasins, mesurant quatre vingts pieds de face sur la dite rue Jackson, par cent vingt et un pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur et face sur la rue Constance entre lignes parallèles, la dite portion de terre formant l'entier des lots numéros 9 et 10 et une portion du lot numéro 8 sur un plan dressé par William Thurston Thompson, voyer, daté le 3 novembre 1844, et déposé pour référence en l'étude de D. I. Ricardo, ancien notaire.

Les améliorations comprenant un superbe cottage élevé avec rez de chaussée et deux étages dans le fond avec mansarde; le rez de chaussée contenant buanderie, chambre à bain, et magasin de dépôt etc. La maison contenant galerie sur le devant, vestibule de dix pieds au centre, grand salon, salle à manger, lavoir, office, grand vestibule de réception, trois chambres à coucher, et quatre chambres, vestibule et cabinet dans la mansarde, les deux étages dans le fond contenant sur chaque étage une galerie, 2 chambres et vestibule dans le fond. La maison est en bon état, ayant le gaz partout. Toutes les principales chambres dans la maison sont richement tapissées et finies; la maison est entourée de pelouses et de parterre de fleurs la cour contenant hangar, deux citernes entrée pour voitures, etc.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en billets des acquéreurs payables en un et deux ans garantis par hypothèque et privilèges de vendeur sur la propriété vendue divisées en coupons pour satisfaire les intérêts respectifs de ces propriétaires en pect et portant intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, et les acquéreurs devant payer en plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1900 et de 1901, et les timbres de revenu conformément à l'ordre de la cour un dépôt comptant de 10 0/0 requis au moment de l'adjudication, actes de vente par devant Fred Zengel, notaire aux frais des acquéreurs.

Buck, Walshe & Buck et Charles Théard, avocats.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 20.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE,

Cottage Double en Bois Nos 4856 et 4858 Camp, encoignure Upperline.

Succession de Catherine Huber ou Hoover.

No 34,896—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur,—JEUDI, le 20 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 7 mai 1901, et signé le 13 mai 1901, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, et privilèges, à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Lyon et Upperline, désigné par le No 5 sur un plan déposé en l'étude de C. Stringer ancien notaire en cette ville, le dit lot No 5 formant l'encoignure des rues Camp et Upperline et mesurant 25' plus ou moins de face à la rue Camp sur cent vingt et un pieds de profondeur et façade sur la rue Upperline, et 44' de largeur dans le fond et 120' de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Lyon.

Les améliorations comprenant une résidence cottage double en bois, contenant trois chambres de chaque côté, citerne dans la cour; sur le lot du fond est une maison à deux chambres avec citerne et avec entrée sur la rue Upperline; le tout se loue pour $18 par mois.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes de 1901 et faisant un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication. L'acte de vente et tous les timbres du revenu aux frais de l'acquéreur, pardevant Bulisière Rouen, notaire.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Magnifique résidence en bois à deux étages avec mansarde et couverte en ardoises, No 2323 Magasins, entre les rues Philip et Première.

Succession de Francis Mayer, veuve décédée de Isaac Levi, No 64,265—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN, Léonard L. Stern, Encanteur—bureau 821 rue Gravier, JEUDI, le 13 juin 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 3 mai 1901, et signé le 9 mai 1901 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après décrite à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le quatrième district de cette ville, désignés par les Nos six et sept dans l'ilet borné par les rues Magasins, Philip, Camp et Première, sur un plan fait par Benjamin Buisson, voyer, le 19 mars 1851, déposé parmi les archives de A. Ducatel, ancien notaire, comme plan No 8 du livre de plans No 5, lesquels lots sont contigus et mesurent chacun 30 pieds 8 pouces de face à la rue Magasins sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné dans le fond par une allée commune audit lot et autres.

Les améliorations comprennent une grande résidence en bois à deux étages avec mansarde couverte en ardoises No 2323 rue Magasins, retirée de la banquette, contenant au rez-de-chaussée vérandah, vestibule de dix pieds, grands salons à arches, galerie dans le fond, salle à manger, cuisine, offices, escaliers dans le fond, etc., chambre pour domestiques et hangar pour bois; au second étage il y a vestibule avec escalier, vérandah, galerie dans le fond, huit chambres à coucher, chambre à bain avec baignoire en porcelaine, deux chambres dans l'annexe au fond de la maison, grande chambre dans la mansarde, trois citernes, banquette et cour pavées.

Maison en bonne condition, superbe voisinage, avec toutes les commodités ayant pelouse et jardin de fleurs, allée commune dans le fond.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance, s'il y en a, en billets de l'acquéreur portant 7 0/0 par an de la date de l'adjudication et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue; l'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité et devant être passé aux frais de l'acquéreur, qui devra payer les timbres nécessaires du revenu intérieur des Etats Unis et assumer toutes les taxes sur ladite propriété pour l'année courante au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; dépôt de dix pour cent comptant requis au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant FELIX J. DREYFOUS, Esq., notaire public.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 13—6 f

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

LA

Bâtisse en briques

A TROIS ETAGES,

Nos 639 et 641 Rue Ste Anne et 800 Rue Royale,

Formant l'encoignure des dites deux rues.

Succession de Veuve J. T. Langaille, No 531 Vingt-neuvième Cour Judiciaire de District, Paroisse de St Bernard.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Holzgen Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 25 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Robert Hingel, juge de la sus-dite Cour, signé le 7 mai 1901, dans l'affaire ci dessus intitulée la propriété ci après décrite, à savoir—

La bâtisse en briques à trois étages connue comme les Nos 639 et 641 rue Ste Anne et 800 rue Royale, maintenant occupée au rez de chaussée comme un magasin de café et de thé et buanderie et contenant quelque 12 chambres vestibule avec escalier, galeries sur la façade et le côté et plus loin décrite comme un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Royale, Ste Anne, Dumaine et Chartres et mesurant 31 pieds plus ou moins, de face à la rue Ste Anne sur 54 pieds, plus ou moins, de profondeur et façade à la rue Royale et formant l'encoignure des rues Ste Anne et Royale.

La propriété est bien située, seulement à petite distance de la rue du Canal et dans une excellente localité pour ses affaires ou placement payant.

Conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance en un crédit de 1 et 2 ans représenté par des billets de l'acquéreur portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garantis par hypothèque conventionnel et lien de vendeur, sur la dite propriété, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité, le pacte de non-aliénation, la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès judiciaire, le transfer de la police d'assurance au porteur des billets hypothécaires, et l'acquéreur assumant les taxes de 1901 au-dessus et en plus de son enchère, et payant pour les timbres du revenu des E. U. sur l'acte de vente, et faisant un dépôt de 10 pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant, E. J. Barnett, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25 mai—25 26—juin 2 8 16 23 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

La jolie résidence en briques à deux étages 623 rue Toulouse, entre Royale et Chartres.

La bâtisse construite en briques à trois étages renommée comme le Restaurant de Sam, Nos 626 et 630 rue St Louis, entre la rue Royale et Passage de la Bourse, en face de l'Hôtel Royal.

Succession de Samuel A. Troyant.

No 63,377 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans,

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Holzgen Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 18 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 9 mai 1901, de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—1

1° La belle bâtisse en briques à deux étages, 623 rue Toulouse, entre les rues Royale et Chartres, contenant au rez de chaussée salons à arches, 5 chambres, passage pour l'escalier et entrée pour voiture Au premier étage galerie sur la façade, 8 chambres, vestibule pour l'escalier, office et galerie; dans le fond, grande écurie, deux citernes, hangar dans la cour. La maison est tapissée et a le gaz partout, et la propriété est plus loin décrite comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Toulouse, St Pierre Chartres et Royale, désigné par la lettre "A" d'après un devis fait par L. H. Pelrin, assistant voyer de ville, daté le 23 mai 1883, annexé à un acte passé par-devant C. T. Soniat notaire, le 2 juin 1883, mesurant en mesure américaine, 30 pieds 6 pouces 3 lignes de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 192 pieds 5 pouces 5 lignes sur la ligne de côté la plus près de la rue Chartres et 129 pieds 7 pouces sur l'autre ligne du côté à laquelle profondeur ledit lot s'élargit de 2 pieds 10 pouces 6 lignes et à une autre profondeur de 62 pieds 10 pouces 4 lignes sur la ligne du fond sur lequel dit lot a une largeur de 33 pieds 7 pouces 3 lignes.

2° La bien construite bâtisse à trois étages, 626 et 630 rue St Louis, entre le Passage de la Bourse et la rue Royale, longuement connue comme le "Restaurant de Sam", contenant au rez-de-chaussée grand magasin ou restaurant et buvette, 6 cabinets privés pour dîner, 1 salle à manger, deux vestibules à escalier, grande cuisine avec four, citerne, hangar, hydrant et lavoir dans la cour au premier étage 6 chambres à coucher, grande salle à manger, galeries sur le devant dans le fond et sur le côté vestibule, chambre à toilette au deuxième étage 6 chambres, vestibules, chambre à toilette etc, et plus loin décrit comme un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Louis, le Passage de la Bourse, les rues Royales et Conti et mesurant d'après un plan ou devis dressé par S. G. de Lisle, architecte annexé à un acte de vente pardevant A. G. La Pice, notaire le 7 mars 1891 et mesurant 32 pieds de face à la rue St Louis sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, près de la rue du Canal un établissement d'affaires ancien et prospère. Un excellent placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en versements égaux de un et deux ans représentés par billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par privilèges et hypothèque spéciale de vendeur, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets et le transfert des polices d'assurance et les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité, et les acquéreurs devant payer les taxes de 1901 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat au moment de l'adjudication.

Actes de vente incluant les timbres du revenu intérieur, aux frais des acquéreurs, pardevant Bernard C. Shields, notaire.

Samuel L. Gilmore, avocat.

12 mai—12 18 19 26—juin 2 9 16 à date.

Harry H. Hogdson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 509 Rue Ste Marie,

Cottage Double, 511 et 513 Rue Ste Marie.

Succession de Wm Smith et de sa femme, Lucy Smith.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur Bureau, 732 rue Commune, JEUDI, le 20 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dossier No 64,728 signé le 8 mai 1901, dans l'affaire de la succession de William Smith et de sa femme, Lucy Smith, il sera vendu à l'enchère publique:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ste-Marie, Félicité, Fulton et Rousseau, et connu comme l'ilet No 33, sur le plan de l'ancienne ville de Lafayette, le dit lot étant désigné par le No 16 et mesurant cinquante pieds de face à la rue Ste-Marie sur cent vingt pieds de profondeur, le tout plus ou moins en mesure américaine.

Les améliorations consistent d'un cottage simple No 509 rue Ste-Marie, ayant trois chambres et dépendances et le cottage double 511 et 513 rue Ste-Marie ayant de chaque côté cinq chambres et bâtisse dans le fond avec 2 chambres.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant en plus les taxes dues et exigibles en 1901 et devant faire un dépôt comptant de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication. Acte de vente pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu.

Dinkelspiel & Hart, avocats pour l'exécuteur.

16 mai—16 19 26—juin 2 9 16 20

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

—DE LA—

Bâtisse Equitable.

Placement Superbe

—POUR—

CAPITAL

—DANS—

L'ENCOIGNURE ENVIABLE

—DES—

Rues Carondelet et Gravier,

EN FACE DE LA

Bourse au Coton de la Nouvelle-Orléans

—Et de la—

Banque Nationale de l'Union.

L'emplacement central et de choix

POUR LES

PRINCIPAUX INTERETS DU COMMERCE,

Rapportant Un Magnifique Revenu.

Mme Mary M. Grace, Exécutrice Testamentaire, Et Al.,

—VERSUS—

Mme Laura A. Gifford Et Al.

No 64,382—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JEUDI, LE 20 JUIN 1901.

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau 138 rue Carondelet, JEUDI, le 20 juin 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu et signé le 16 mai 1901, par l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E agissant pour l'Honorable Fred D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé—dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

La propriété commerciale de choix à l'encoignure sud-ouest des rues Carondelet et Gravier Nos 301, 303 et 305 rue Carondelet et 800, 802, 804 et 806 rue Gravier, dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Gravier, Baronne et Union. Les améliorations comprenant deux bâtisses à quatre étages solidement construites en briques, ayant magasins et bureaux au rez-de-chaussée et bureaux aux étages supérieurs.

Les deux lots de terre sur lesquels les bâtisses sont érigées sont désignés par les Nos 1 et 2 sur le plan original, d'après lequel ils mesurent comme suit: le lot No 1, formant l'encoignure des rues Carondelet et Gravier, et mesurant 25 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Carondelet, 83 pieds de profondeur et façade à la rue Gravier, 86 pieds 3 pouces et 2 lignes de—profondeur sur la ligne de côté contigu au lot No 2 et 32 pieds 6 pouces de largeur sur la ligne du fond, d'après le titre, lequel néanmoins, par arpentage actuel mesurant 34 pieds 3 pouces. Le lot No 2 est contigu au lot No 1 et mesurant 25 pieds de face à la rue Carondelet 86 pieds 3 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 1, 89 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de côté du lot No 3 vers la rue Union, sur 25 pieds de largeur sur la ligne du fond, et les deux lots mesurant ensemble 50 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Carondelet. Les améliorations sont substantiellement construit et ayant un ascenseur, et ont tous les agréments que demande le commerce, étant central et faisant face à la

BOURSE AU COTON,

laquelle est immédiatement vis-à-vis. La propriété est occupée par des locataires les meilleurs et est vendue sujette aux baux et locations qui s'y trouvent, lesquels expirant tous le 30 septembre 1901, à l'exception du bail de l'encoignure du rez-de-chaussée; à $193 par mois lequel expire le 30 septembre 1902. Les loyers de tous les bureaux occupés s'élèvent à $7,100 par an. Quelques bureaux seulement sont vacants, sous une direction convenable la propriété pourrait rapporter bien davantage. La prospérité assurée de cette ville fait de cette propriété un placement d'un mérite transcendant, située comme elle est dans un endroit de haute valeur. L'importance immense de la récolte de coton et la demande universelle qui en est faite tous les ans, et la fixité de son

CENTRE PRINCIPAL DANS NOTRE GRANDE BOURSE METROPOLITAINE.

assure à cette propriété une attraction sans pareille, offrant au capital une localité exceptionnellement supérieure, indestructible comme emplacement, et un placement comme sécurité et profit d'un avantage rare. C'est une de ces rares occasions qui ne se présente pas souvent au placeur prudent. Il est impossible de placer son capital d'une façon plus sûr, que dans une pareille propriété.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, et la balance du prix dans deux paiements égaux représenté par des billets de l'acquéreur payable un et deux ans après date, spécialement garantis par hypothèque et liens de vendeur, portant 6 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles et coutumières de sécurité, incluant 5 pour cent d'honoraires d'avocats en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devant être conservées, assurées et la police transférée au porteur ou porteurs des billets L'acquéreur devant payer pour les timbres du revenu intérieur sur l'acte de vente, et devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat est requis de l'acquéreur au moment de la vente.

Acte de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 20

PAR LE CONSTABLE.

Lucien Lamothe vs Jules Bonnemère.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 5237—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI 7me jour de juin 1901, à 11 A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir Un lot de meubles de maison etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant CHAS R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. Louis F. Bouchereau, avocat pour le plaignant.

29 mai 29—juin 5 7.

ANNONCE JUDICIAIRE

Mme Veuve Julia Cox vs Michael Clancy.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 3,748—En vertu d'un writ de alias pluries fieri facias à moi adressé par l'Hon. Philip J. Paturno, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 5me jour de juillet 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir: Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No municipal 382 borné par les rues Freret, Locust, Thalie et Erato. le dit lot est désigné sur les listes d'assessment de cette ville comme la moitié du lot No 5 et mesure 10 pieds de face à la rue Freret sur 126 pieds de profondeur plus ou moins. Enregistré au bureau des Aliénations livre 145, folio 534. Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux. CHAS. R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans. W. J. Hennessey, avocat pour la plaignante.

5 juin—5 9 22 26 29—juil 3 5

VENTES A L'ENCAN.

Smith & Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Dix-neuf Beaux Lots Doubles.

Dans l'ilet des rues Hamilton, Laurel Grove, Nelson et Apple.

Dans l'ilet des rues Hamilton, Laurel Grove, Nos 1 et Dixième. Chacun 60 pieds de face.

JEUDI le 13 juin 1901

à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, Nouvelle-Orléans, sous et en vertu d'un jugement de l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, lu et rendu en cour ouverte le 2 mai 1901 et signé en cour ouverte le 8 mai 1901 dans l'affaire intitulée, Richard Butler et als versus T. B. Inglis et als, Dossier 64,513 à l'enchère publique il sera offert en vente les propriétés foncières suivantes à savoir—

Premier—Douze lots dans l'ilet 153 maintenant 365, borné par les rues Hamilton, Laurel Grove New maintenant Nelson, et Apple, au lieu de rue Dixième. lots 1 à 5 mesurant chacun soixante pieds de face à la rue Hamilton, par cent vingt pieds de profondeur; et No 1 forme l'encoignure de la rue Apple, et lot No 5 l'encoignure de la rue Nelson. Lot 6 mesurant soixante pieds de face à la rue Nelson sur cent cinquante pieds de profondeur. Lot No 7 mesurant soixante pieds de face à la rue Apple sur cent cinquante pieds de profondeur, lots 8 à 12 mesurant chacun soixante pieds de face à la rue Laurel Grove sur cent vingt pieds de profondeur lot No 8 formant l'encoignure de la rue Apple, lot No 12 forme l'encoignure de la rue Nelson.

Second—Sept lots de terre dans l'ilet No 153 maintenant 334 bornés par les rues Hamilton Laurel Grove New, maintenant Nelson, Dixième, maintenant Mobile. Lot No 6 mesurant soixante pieds de face à la rue Mobile sur cent cinquante pieds de profondeur. Lot No 7 mesurant soixante pieds de face à la rue Nelson sur cent cinquante pieds de profondeur. Lots Nos 8 à 12 mesurant chacun soixante pieds de profondeur à la rue Laurel Grove sur cent vingt pieds de profondeur. Lot No 8 forme l'encoignure de la rue Nelson, et lot No 12 forme l'encoignure de la rue Mobile.

Conditions—comptant; l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1901 et devant payer pour l'acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des Etats-Unis pardevant Jas C. Henriques notaire; un dépôt de 25 pour cent devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

SMITH & ROSENBERG

Maxwell C. Smith, encanteur, bureau 312 rue Carondelet.

12 mai—12 19 26, juin 2 9 13—df

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet des rues Léonidas, Monroe, Colapissa et Oleander

JEUDI, LE 20 JUIN 1901

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, Nouvelle-Orléans, en vertu d'un jugement rendu et signé le 13 mai 1901, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, dans l'affaire intitulée la succession de Mary Berrand et Elise Rancone dossier No 61,723, à l'enchère publique, il sera vendu.

Un certain ilet de terre, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No 472, borné par les rues Léonidas, Monroe, Colapissa et Oleander (autrefois Quatorzième.

Conditions Comptant—L'acquéreur assumant les taxes pour 1901, et payant pour l'acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des E.-U., pardevant Fergus Kernan, notaire, un dépôt de 50 pour cent requis au moment de l'adjudication.

SMITH & ROSENBERG.

Maxwell C. Smith Encanteur.

312 rue Carondelet.

19 mai—19 26—juin 2 9 16 20

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour Effectuer un Partage

LES SOLIDES MAGASINS ET RESIDENCES

En Briques à Trois Etages, Portant les Nos 1011 et 1013 de la Rue Annonciation, entre les Rues Delord et Poeyfarré.

Succession de Mme Mary E. Royer.

No 55,416 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Et dans l'affaire de Mme Charlotte Miller, épouse de Joe D. O'Brien et al, contre le Dr George Hubner, exécuteur testamentaire, et le Dr C. Louis Royer.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, 18 juin 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, seront positivement vendus aux enchères publiques, en vertu et conformément à un jugement de partage et de vente par l'Hon. Joe St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, rendu en audience publique le 6 mai 1901, et signé en séance publique le 10 mai 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

1° Le solide bâtiment à trois étages, en briques, numéro 1011, rue Annonciation, connu autrefois comme la "Pharmacie Royer", construite pour magasin et résidence, contenant environ dix pièces au total. La propriété est plus complètement décrite comme suit: Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc. situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Annonciation, Delord, Poeyfarre et Foucher, étant le lot désigné par le numéro 4, d'après le plan fait par W. T. Thompson, agent-voyer, le 7ème jour de janvier 1842, déposé au bureau de H. B. Cenas, défunt notaire de cette ville; ledit lot mesure 23 pieds 2 pouces et 3 1/2 lignes de front sur la rue Annonciation sur 103 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles; centralement situé, commode et convenable pour magasin et résidence, constamment occupé et rapportant actuellement $318 par an.

2° Le solide bâtiment à trois étages, magasin et résidence, No 1013 rue Annonciation, adjacent au bâtiment ci-dessus décrit contenant environ neuf pièces au tout, une arrière-cour et un hangar, plus complètement décrit comme suit: Un certain lot de terre avec toutes les constructions et améliorations, etc., qui s'y trouvent, situé dans les mêmes district et ilet, adjacent à la propriété ci-dessus décrite, désigné par le numéro 5 dans le plan ci-dessus mentionné, lot qui mesure 23 pieds 2 pouces et 3 1/2 lignes de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 103 pieds et 8 pouces entre lignes parallèles. Près du quai, du chemin de fer et du centre industriel, cette propriété donne un revenu constant et rapporte actuellement $240 par an.

Termes et conditions—Un tiers ou d'avantage comptant, au gré de l'acheteur, le montant dû, s'il y en a, devant être représenté par des billets à ordre devant être garantis par hypothèque spéciale, le nantissement et les privilèges du vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt de 8 pour cent par an jusqu'au paiement. Les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, y compris le pacte de non aliénando, les émoluments d'avocat, l'assurance à effectuer sur les bâtiments et les polices transférées aux détenteurs des billets à ordre. Les acheteurs devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901 au-dessus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication pour garantir la vente.

Actes de vente, y compris les timbres du revenu intérieur, pardevant Jos. D. Taylor, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

J. B. ROSSER,
E. G. DUPRE,
H. F. LOEBER, Avocats.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 16 18.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession du Dr C. W. Knight.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 64,242—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Florence B. Knight, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

Robt. J. Maloney et T. J. Duggan, avocats.

29mai—29—juin 2 7

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente pour effectuer un Partage.

DÉSIRABLE

Propriété pour magasin et résidence

Dans le Cinquième District

Le magasin et résidence productif, Encoignure des avenues Brooklyn et Sidell.

Le désirable cottage double en bois, Nos 724 et 726 avenue Brooklyn.

L'agréable cottage seul. No 307 rue Diane.

—et—

Résidence en bois à deux étages, No 315 rue Diane, entre l'avenue Brooklyn et la rue Teche

Dans l'affaire de Caroline L. Schnell et als vs la mineure Edna Addis.

No 63,995—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER. — Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau Nos 832 et 834 rue Commune—MARDI, le 2 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu en cour ouverte, le 7 mai 1901, par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District Division C pour la paroisse d'Orléans, et signé par lui en cour ouverte le 23 mai 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés foncières ci-dessus décrites, à savoir:

1° La résidence et emplacement pour affaires bien situés avec 2 étages dans le fond, Nos 734 et 736 avenue Brooklyn, à l'encoignure de l'avenue Sidell, distribuée en un grand magasin avec appartements pour résidence, hangar, citernes, grande cour, etc.

2° Le désirable cottage double en bois, Nos 724 et 726 avenue Brooklyn, contigu, contenant 4 chambres, hangar, citernes, etc. Les dites deux propriétés ci-dessus sont plus complètement décrites ensemble, comme suit, à savoir:

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Cinquième District de cette ville, désignés par les lettres A et B dans l'ilet borné par l'avenue Brooklyn, (anciennement rue Madison), l'avenue Sidell, (anciennement rue Jackson), et l'avenue Opelousas, (anciennement rue Market), et Teche (anciennement rue Monroe), lesquels dits lots de terre, mesurant comme suit à savoir: lot A mesurant 74 pieds 8 pouces, 5 lignes de face à l'avenue Brooklyn sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur, et façade à l'avenue Sidell,

Lot B mesurant 42 pieds 6 pouces de face à l'avenue Brooklyn, sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur, le tout d'après le plan fait par John F. Brown, voyer, architecte, daté le 21 juillet 1896 Les améliorations sur ledit lot B étant connues par les numéros municipaux 724 et 726 avenue Brooklyn. Lesdits lots de terre sont composés des deux lots originaux Nos 21 et 22 de l'ilet No 27 dans le Bourg Duverge, sur la rive droite du fleuve Mississipi, maintenant Cinquième District de cette ville, d'après un plan de J. A. D'Hémécourt daté le 10 septembre 1840, et déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville comme plan No 195 du livre de plans 3 bis, lesquels dits lots formant l'encoignure de l'avenue Sidell [autrefois rue Jackson] et l'avenue Brooklyn [autrefois rue Madison] et mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Sidell sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure française.

3° Le joli cottage simple No 307 rue Diane, entre l'avenue Brooklyn et la rue Teche, plus complètement décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme le numéro municipal 307 rue Diane et tous les voies et privilèges qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant sans aucune exception, situé, se trouvant et étant dans Bourg MacDonogh, Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississipi désigné par le numéro deux de l'ilet Numéro 10 compris entre les rues Diane (autrefois Decatur) De Armas et Teche, (autrefois Monroe) et l'avenue Brooklyn [autrefois rue Madison] sur un plan dressé par E. H. Springbett, voyer, le 8 juin 1839 et déposé en l'étude de L. T. Caire, ancien notaire en cette ville; le dit lot mesurant en mesure française 30 pieds de face à la rue Diane (autrefois Decatur sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné d'un côté par le lot No 1 et de l'autre côté par le lot No 3.

4° L'agréable résidence en bois à deux étages No 315 rue Diane, entre l'avenue Brooklyn et la rue Teche, plus complètement décrite comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu par le numéro 315 rue Diane, droits, voies et privilèges à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville dans McDonoghville: ledit lot est désigné par le numéro 4 de l'ilet No 10, borné par les rues Diane [autrefois Decatur], De Armas et Teche (autrefois Monroe) et l'avenue Brooklyn [autrefois rue Madison] et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Diane sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur. Ledit lot est le même lot qui est désigné par le No 4 sur le plan en ceci d'abord décrit et mesurant ci-dessus, en mesure française, 30 pieds de face à la rue Diane sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un et deux ans garantie par liens au vendeur et hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité, les dits billets devant porter 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'au paiement. Les acquéreurs assumant les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles en 1901 au-dessus du prix de l'adjudication et devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier les ventes.

Actes de vente incluant les timbres du revenu intérieur pardevant Jos. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

James B. Rosser, Hugh S. Suthon, Frank Zengel, avocats.

1er juin—1 9 16 25—juil 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

MARDI, le 2 juillet 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 28 mai 1901, et rendu dans la succession de Margaret Vahl, née McCormack, No 64,755, du dossier de ladite cour, les propriétés foncières décrites ci-dessous à savoir:—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Saraparu, Rousseau et Philip, et désigné comme lot No 1 de l'ilet No 27 et mesurant 33' 5" de face à la rue Saraparu par 159' 10" 3"" entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901, en plus du prix d'adjudication et faire un dépôt de 10 0/0 comptant pour lier la vente. Acte de vente comprenant les timbres du Revenu de l'Intérieur, pardevant Michael Griffin, Esq., aux frais de l'acquéreur.

FRIEDRICHS & REDERSHEIMER,
Encanteurs,
Bureaux, No 832 rue Commune.

1 juin—1 9 15 25—juil 2

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Christine Kern, femme de John Jordan.

No 64,829—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI, 11 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, en vertu d'un ordre daté et signé le 28 mai 1901, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet numéro 147, borné par les rues Oak, Léonidas, Jefferson et Plum et désigné par le numéro vingt trois, lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Oak par cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions — Une moitié ou plus comptant, balance s'il y en a en un crédit de un an représentée par billets de l'acquéreur garantis par hypothèque avec 8 pour cent d'intérêt de la date de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité, faire un dépôt comptant de vingt pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente incluant les taxes de 1901 et les timbres du R I pardevant W. R. Kerr, N. P., aux frais de l'acquéreur.

8 juin—2 9 16 23 30—juil 7 11